



IMMÉDIATEMENT

En cas de morsure, griffure, piqûre

- **Laver aussitôt** au savon liquide neutre ou au savon de Marseille pendant 3 minutes.
- **Rincer soigneusement.**
- **Désinfecter** pendant 15 minutes au moins avec :
 - du Dakin stabilisé,
 - ou de l'alcool à 70°.

En cas de projection de liquides biologiques

Pour toute projection sur la peau

- **Laver aussitôt** à l'eau courante ou avec la douche de sécurité à jet diffus pendant 15 minutes au moins.

Pour toute projection dans l'œil

- **Laver aussitôt** à l'eau courante pendant 15 minutes au moins, en écartant bien les paupières, tête inclinée et l'œil atteint positionné vers le bas (se faire aider par un collègue).
- **Les lentilles cornéennes** s'éliminent lors du lavage sinon ne pas tenter de les retirer.
- **Ne pas utiliser de collyre** ou de solutions oculaires.
- **Consulter un ophtalmologiste en urgence.**

DANS LES JOURS SUIVANTS

- **Consulter** en cabinet médical, aux urgences ou le service médical du lieu de travail dans les 24 heures.
- **Faire une déclaration d'accident du travail.**
- **Avertir l'assistant de prévention** et **consigner** l'incident ou l'accident dans le registre santé et sécurité.
- **Notifier l'incident ou l'accident** au conseiller de prévention.
- **Consulter le médecin de prévention** et lui **signaler** tout symptôme survenant dans les jours suivant l'incident ou l'accident.

PRÉVENTION

- **Utiliser les gestes spécifiques de prévention** et/ou **manipuler** les animaux avec le matériel de contention (gants, boîtes...).